

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 À 20H30 Salle du Conseil

Présents :

Nicolas BADET	Mélissa MARTY
Julie BESSAC-FRAYSSINET	Nicolas MASSOL
Marie-José CALMELS	Regis NESPOULOUS
Eduard FILISANU	Anthony POMIES
Hervé FRAYSSIGNES	Régine RUDELLE HANDOUS
Sandrine LORENTE	Jean-Claude VIRENQUE

Absents ou excusés :

Fabien ENJALBERT (procuration à Mélissa MARTY)
Géraldine GISQUET (procuration à Sandrine LORENTE)
Sylvie LASSERRE LAJUGIE (procuration à Julie BESSAC-FRAYSSINET)

Secrétaire de séance : Eduard FILISANU

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 avril 2026
- Compte-rendu des décisions du maire prises depuis la dernière séance du conseil municipal
- Présentation par Madame la Conseillère aux décideurs locaux du document de valorisation financière de la commune
- Vote des taux des contributions directes locales
- Présentation de la note brève et synthétique du budget primitif 2026
- Vote des budgets primitifs 2026 :
 - Budget principal
 - Budget annexe eau et assainissement
 - Budget annexe lotissement Bellevue 2
 - Budget annexe lotissement le Puech
- Proposition de personnes appelées à siéger à la CCID (commission communale des impôts directs)
- Révision du taux d'indemnité du maire
- Questions diverses

⇒ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne M. Eduard FILISANU en qualité de secrétaire de cette séance.

⇒ OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08.04.2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 avril 2026

⇒ OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pris aucune décision du maire depuis la séance du 08 avril

⇒ PRESENTATION PAR MADAME LA CONSEILLERE AUX DECIDEURS LOCAUX DU DOCUMENT DE VALORISATION FINANCIERE 2025

Mme Emeline REGI, agente de la DDFIP, conseillère aux décideurs locaux présente aux nouveaux élus le document de valorisation financière 2025 de la commune.

Les chiffres et ratios indiquent que la commune a une bonne santé financière. Seul point de vigilance : le ratio d'endettement de la commune (encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement) qui est de 1.15. Il indique que l'encours total représente plus d'une année de fonctionnement, il est préférable qu'il soit inférieur. Il conviendrait donc de ne pas réemprunter prochainement le temps que cet encours baisse. Par ailleurs la capacité d'autofinancement et le fonds de roulement sont bons, ce qui permet de réaliser des projets sans avoir recours à l'emprunt.

⇒ VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES

M. le Maire rappelle aux élus que la communauté de communes du Pays de Salars (fiscalité additionnelle) et la communauté de communes Lévézou-Pareloup (fiscalité professionnelle unique) ont fusionné au 1^{er} janvier 2026 en un même EPCI : Lévézou communauté de communes.

Lévézou communauté de communes, dont fait partie la commune de Comps-la-Grand-Ville, est sous le régime de la fiscalité professionnelle unique.

De ce fait, la commune de Comps-la-Grand-Ville ne perçoit plus depuis le 1^{er} janvier 2026 de cotisation foncière des entreprises, l'assemblée délibérante ne vote donc plus de taux de CFE.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 20250414-13 du 14 avril 2025, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : : 30.69 % (taux inchangé depuis 2021)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : : 45.74 % (taux inchangé depuis 2021)
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)... : 10.24 % (taux inchangé depuis 2019)

Pour information voici les taux moyens communaux 2025

Au niveau national :

- TFP : ... : 39.79 %
- TFPNB : .. : 51.19 %
- THRS..... : 23.67 %

Au niveau départemental

- TFP : ... : 42.46 %
- TFPNB : .. : 87.45 %
- THRS..... : 18.46 %

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne pas faire évoluer les taux et maintenir ceux appliqués en 2025 soit :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 30.69 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 45.74 %
 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 10.24 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier.

- Charge Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

⇒ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET PRINCIPAL ET PRESENTATION DE LA NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Monsieur le Maire et Mme l'adjointe chargée des finances présentent le budget primitif principal 2026 de la commune comprenant le détail des subventions. Ils présentent également la note brève et synthétique annexée à celui-ci. M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
011 Charges à caractères général	196 450.00	013 Atténuation de charges	15 000.00

012 Charges de personnel	271 800.00	016 APA	0.00
014 Atténuation de produits	5 300.00	017 RSA/Régularisation RMI	0.00
016 APA	0.00	70 Produits des services	58 945.00
017 RSA/Régularisation RMI	0.00	73 Impôts et taxes	89 477.64
65 Autres charges de gest* courante	100 850.00	731 fiscalité locale	167 000.00
6586 Frais fonctionnement groupes d'élus	0.00	74 Dotations et participations	237 820.00
66 Charges financières	13 750.00	75 Autres produits de gest* courante	246 350.00
67 charges exceptionnelles	2 000.00	76 Produits financiers	1.50
68 Dotations provisions semi-budgétaires	329.00	77 Produits exceptionnels	10.00
		78 reprises sur amort. et provisions	0.00
Dépenses réelles	590 479.00	Recettes réelles	814 604.14
023 Virement à la sect* d'invest.	882 131.15		
042 Opérations d'ordre entre sections	8 511.00	042 Opérations d'ordre entre sections	0.00
043 Opérations d'ordre intérieur section	0.00	043 Opérations d'ordre intérieur section	0.00
Dépenses de l'exercice	1 461 121.15	Recettes de l'exercice	814 604.14
002 Report déficit fonctionnement N-1	0.00	002 Report excédent N-1	646 517.01
Dépenses cumulées	1 461 121.15	Recettes cumulées	1 461 121.15

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
018 RSA	0.00	018 RSA	0.00
20 immo incorporelles	600.00	13 Subventions d'invest. Reçues	16 000.00
204 subventions équipement versées (sauf op.)	15 000.00	16 emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00
21 Immo. corporelles	0.00	20 immo incorporelles (sauf 204)	0.00
22 immo reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	204 subventions d'équipement versées	0.00
23 immo en cours (sauf opérations)	0.00	21 Immo. corporelles	0.00
Opération 113 matériel informatique	3 000.00	22 immo reçues en affectation (sauf opé.)	0.00
Opération 154 réseau électrique	2 000.00	23 immo en cours (sauf opérations)	0.00
Opération 155 éclairage public	25 000.00	10 Dotat*, fonds divers, réserves	32 677.00
Opération 156 aire de jeux	25 000.00	138 autres subv. invest non transférables	0.00
Opération 176 bâtiments scolaires	300 601.30	16 (165 dépôts et cautionnements)	800.00
Opération 185 mobilier	22 000.00	18 compte de liaison	0.00
Opération 191 voirie	120 000.00	26 participations créances rattachées	0.00
Opération 192 matériel	11 000.00	27 autres immo financières	0.00
Opération 197 bâtiments communaux	8 000.00	024 Produits des cessions	0.00
Opération 202 aire de jeux	150 000.00		
Opération 204 salle des fêtes	5 000.00		
Opération 207 signalisation	2 000.00		
Opération 208 adressage	1 000.00		
Opération 209 réhab cabinet médical	1 000.00		
Opération 210 aire de stationnement	100 000.00		
Opération 211 aménagement village	52 541.15		
10 dotations fonds divers réserves	0.00		
13 subventions investissements	0.00		
16 remboursements emprunts	60 800.00		

18 compte de liaison	0.00		
26 participations créances rattachées	0.00		
27 autres immo financières	207 900.00		
45811 opération pour compte de tiers	20 000.00	45821 opération pour compte de tiers	20 000.00
Dépenses réelles	1 132 442.45	Recettes réelles	69 477.00
		021 Virement de la sect* de fonct.	862 131.15
040 Opérations d'ordre entre sections	0.00	040 Opérations d'ordre entre sections	8 511.00
041 Opérations patrimoniales	0.00	041 Opérations patrimoniales	0.00
Dépenses de l'exercice	1 132 442.45	Recettes de l'exercice	940 119.15
001 report déficit invest N-1		001 Report excédent N-1	192 323.30
Dépenses cumulées	1 132 442.45	Recettes cumulées	1 132 442.45

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

- APPROUVE les subventions aux associations à l'unanimité des votants comme indiqué dans l'annexe B8 du budget primitif 2026 du budget principal de la commune
- APPROUVE le budget primitif 2026 du budget principal (pour : 15 voix – contre : 0 voix – abstention : 0 voix)
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement
- AUTORISE M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans les limites suivantes :
 - Section de fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement
 - Section d'investissement : 7.5% des dépenses réelles d'investissement

⇒ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 38701

Monsieur le Maire et Mme l'adjointe chargée des finances présentent le budget primitif 2026 du budget annexe « eau et assainissement ». M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
011 Charges à caractères général	155 600.00	013 Atténuation de charges	0.00
012 Charges de personnel, frais assimilés	37 751.00	70 vente de produits fabriqués, prestations	180 500.00
014 Atténuation de produits	17 140.00	73 produits issus de la fiscalité	0.00
65 Autres charges de gestion courante	250.00	74 subvention d'exploitation	27 861.43
66 Charges financières	2 726.45	75 Autres produits de gestion courante	1 340.00
67 Charges exceptionnelles	2 000.00	76 Produits financiers	0.00
68 Dotations aux provisions et dépréciations	235.00	77 Produits exceptionnels	0.00
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés	0.00	78 Reprises sur provisions et dépréciat°	0.00
Dépenses réelles	215 702.45	Recettes réelles	209 701.43
023 Virement à la sect° d'invest.	0.00		
042 Opérations d'ordre entre sections	33 799.00	042 Opérat° d'ordre entre sections	9 778.62
043 Opérations d'ordre intérieur sections	0.00	043 Opérations d'ordre intérieur sections	0.00
Dépenses de l'exercice	249 501.45	Recettes de l'exercice	219 480.05
002 Report déficit N-1	0.00	002 Report excédent N-1	30 021.40
Dépenses cumulées	249 501.45	Recettes cumulées	249 501.45

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
20 Immo. incorporelles	0.00	13 Subventions d'invest. Reçues	0.00
21 Immo. corporelles	0.00	16 Emprunts et dettes assimilées (-165)	0.00
22 immo. reçues en affectation	0.00	20 Immo. incorporelles	0.00
23 immo. en cours	0.00	21 Immo. corporelles	0.00
Opération 183 machines	5 000.00	22 immo. reçues en affectation	0.00
Opération 187 réseau assainissement collectif	40 693.09	23 immo. en cours	0.00
10 dotations fonds divers réserves	0.00	10 Dotat°, fonds divers, réserves (-1068)	70.00
13 subvention d'investissement	0.00	1068 Affectation du Résultat	0.00
16 remboursements emprunts	10 650.00	18 compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0.00
18 compte de liaison : affectation (BA, régie)	0.00	26 participation et créances rattachées	0.00
26 participation et créances rattachées	0.00	27 autres immobilisations financières	0.00
27 autres immobilisations financières	0.00	chapitres d'opérations pour compte de tiers	0.00
020 dépenses imprévues	0.00		
chapitres d'opérations pour compte de tiers	0.00		
Dépenses réelles	56 343.09	Recettes réelles	70.00
		021 Virement de la sect° de fonct.	0.00
040 Opérations d'ordre entre sect°	9 778.62	040 Opérations d'ordre entre sect°	33 799.00
041 Opérations patrimoniales	0.00	041 Opérations patrimoniales	0.00
Dépenses de l'exercice	66 121.71	Recettes de l'exercice	33 869.00
001 report déficit N-1	0.00	001 Report excédent N-1	32 252.71
Dépenses cumulées	66 121.71	Recettes cumulées	66 121.71

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe « eau et assainissement » 38701 tel que présenté :

- - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

AUTORISE M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement
- Section d'investissement : 7.5% des dépenses réelles d'investissement

⇨ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BELLEVUE 2

Monsieur le Maire et Mme l'adjointe chargée des finances présentent le budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement Bellevue 2 ». M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
011 Charges à caractères général	0.00	013 Atténuation de charges	0.00
012 Charges de personnel	0.00	016 APA	0.00
014 Atténuation de produits	0.00	017 RSA/ Régularisations de RMI	0.00
016 APA	0.00	70 Produits des services	0.00
017 RSA/ Régularisations de RMI	0.00	73 Impôts et taxes	0.00
65 Autres charges de gest ^e courante	238 105.41	731 Fiscalité locale	0.00
6586 Frais fonctionnement groupement d'élus	0.00	74 Dotations et participations	0.00
66 Charges financières	0.00	75 Autres produits de gest ^e courante	0.33
67 Charges exceptionnelles	0.00	76 Produits financiers	0.00
68 dotations aux provisions	0.00	77 Produits exceptionnels	0.00
Dépenses réelles	238 105.41	78 Reprises sur amortis, dépréciations...	0.00
023 Virement à la sect ^e d'invest.	0.00	Recettes réelles	0.33
042 Opérations d'ordre entre sections	0.00	042 Opérat ^e d'ordre entre sections	0.00
043 opérations d'ordre intérieur de section	0.00	043 opérations d'ordre intérieur de sect ^e	0.00
Dépenses de l'exercice	238 105.41	Recettes de l'exercice	0.33
002 Report déficit N-1	0.00	002 Report excédent N-1	238 105.98
Dépenses cumulées	238 105.41	Recettes cumulées	238 105.41

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
018 RSA	0.00	018 RSA	0.00
20 Immo. incorporelles	0.00	13 Subventions d'invest. Reçues	0.00
204 subventions d'équipement versées	0.00	16 Emprunts et dettes assimilées	0.00
21 immobilisations corporelles	0.00	20 Immo. incorporelles	0.00
22 immo reçues en affectation	0.00	204 subventions d'équipement versées	0.00
23 Immo. en cours	0.00	21 immobilisations corporelles	0.00
10 dotations fonds divers réserves	0.00	22 immo reçues en affectation	0.00
13 Subventions d'investissement	0.00	23 Immo. en cours	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00	10 Dotat ^e , fonds divers, réserves(-1068)	0.00
18 Compte de liaison	0.00	18 Compte de liaison	0.00
26 Participations et créances rattachées	0.00	26 Participations et créances rattachées	0.00

27 autres immobilisations financières	0.00	27 autres immobilisations financières	0.00
45 chapitre opérations pour compte de tiers	0.00	024 Produits des cessions	0.00
		45 chapitre opérations pour compte de tiers	0.00
Dépenses réelles	0.00	Recettes réelles	0.00
		021 Virement de la sect* de fonct.	0.00
040 Opérations d'ordre entre sect*	0.00	040 Opérations d'ordre entre sect*	0.00
041 Opérations patrimoniales	0.00	041 Opérations patrimoniales	0.00
Dépenses de l'exercice	0.00	Recettes de l'exercice	0.00
RESULTAT SUR L'ANNEE (déficit)	0.00	RESULTAT SUR L'ANNEE (excédent)	
001 report déficit N-1	0.00	001 Report excédent N-1	0.00
Dépenses cumulées	0.00	Recettes cumulées	0.00

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement Bellevue 2 » 38703 tel que présenté :

- - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

AUTORISE M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement
- Section d'investissement : 7.5% des dépenses réelles d'investissement

⇒ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PUECH

Monsieur le Maire et Mme l'adjointe chargée des finances présentent le budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement le Puech ». M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
011 Charges à caractères général	110 000.00	013 Atténuation de charges	0.00
012 Charges de personnel	0.00	016 APA	0.00
014 Atténuation de produits	0.00	017 RSA/ Régularisations de RMI	0.00
016 APA	0.00	70 Produits des services	194 735.84
017 RSA/ Régularisations de RMI	0.00	73 Impôts et taxes	0.00
65 Autres charges de gest* courante	10.00	731 Fiscalité locale	0.00
6586 frais fonctionnement groupes d'élus	0.00	74 Dotations et participations	0.00
66 Charges financières	0.00	75 Autres produits de gest* courante	13 188.74
67 Charges exceptionnelles	0.00	76 Produits financiers	0.00
68 dotations aux provisions	0.00	77 Produits exceptionnels	0.00
Dépenses réelles	110 010.00	78 Reprises sur amort. Dépréciations...	0.00
023 Virement à la sect* d'invest.	0.00	Recettes réelles	207 924.58
042 Opérations d'ordre entre sections	207 914.69	042 Opérat* d'ordre entre sections	110 000.00
043 opérations d'ordre intérieur de section	0.00	043 opérations d'ordre intérieur de sect*	0.00
Dépenses de l'exercice	317 924.69	Recettes de l'exercice	317 924.58
002 Report déficit N-1	0.00	002 Report excédent N-1	0.11
Dépenses cumulées	317 924.69	Recettes cumulées	317 924.69

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
018 RSA	0.00	018 RSA	0.00
20 Immo. incorporelles	0.00	13 Subventions d'invest. Reçues	0.00
204 subventions d'équipement versées	0.00	16 Emprunts et dettes assimilées	207 900.00
21 immobilisations corporelles	0.00	20 immobilisations corporelles	0.00
22 immo reçues en affectation	0.00	204 subventions d'équipement versées	0.00
23 Immo. en cours	0.00	21 immobilisations corporelles	0.00
10 dotations fonds divers réserves	0.00	22 immo reçues en affectation	0.00
13 Subventions d'investissement	0.00	23 Immo. en cours	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	207 900.00	10 Dotat*, fonds divers, réserves (-1068)	0.00
18 Compte de liaison	0.00	18 Compte de liaison	0.00
26 Participations et créances rattachées	0.00	26 Participations et créances rattachées	0.00
27 autres immobilisations financières	0.00	27 autres immobilisations financières	0.00
45 chapitre opérat° pour compte de tiers	0.00	024 produits cessions d'immobilisations	0.00
		45 chapitre opérat° pour compte de tiers	0.00
Dépenses réelles	207 900.00	Recettes réelles	207 900.00
		021 Virement de la sect° de fonct.	0.00
040 Opérations d'ordre entre sect°	110 000.00	040 Opérations d'ordre entre sect°	207 914.69
041 Opérations patrimoniales	0.00	041 Opérations patrimoniales	0.00
Dépenses de l'exercice	317 900.00	Recettes de l'exercice	415 814.69
001 report déficit N-1	97 914.69	001 Report excédent N-1	0.00
Dépenses cumulées	415 814.69	Recettes cumulées	415 814.69

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement Le Puech » 38704 tel que présenté

- - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

AUTORISE M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement
- Section d'investissement : 7.5% des dépenses réelles d'investissement

⇒ PROPOSITION DE PERSONNES APPELEES A SIEGER A LA CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS)

Considérant qu'après chaque renouvellement du conseil municipal une nouvelle commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée pour la durée du mandat de l'assemblée.

Elle est composée du maire ou d'un adjoint délégué en qualité de président, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La désignation des commissaires est effectuée par la direction des finances publiques à partir d'une liste de personnes proposées par le conseil municipal.

Cette CCID donne son avis sur les modifications d'évaluation ou sur les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle participe aussi à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (détermination de nouveaux paramètres d'évaluation....)

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- décide d'établir comme suit la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la CCID :

BADET Nicolas	RUDELLE-HANDOUS Régine	POMIES Francine
---------------	------------------------	-----------------

BESSAC Julie	LASSERRE-LAJUGIE Sylvie	VIRENQUE Jean-Claude
BLANC Jean-Louis	MARTY Melissa	LARNAUDIE Didier
BOUSQUET Bernard	NESPOULOUS Régis	CLUZEL Henri
CADARS Jean-Paul	GISQUET Géraldine	DELMAS Jean-Philippe
ENJALBERT Fabien	FRAYSSIGNES Hervé	THEROND Christophe
CAPELLE Serge	GAUBERT Jean-Claude	POUGENQ Charles
CASTANIE Jean-François	MOLINIER Jean-Paul	MAUREL Laurie

- demande à M. le Maire de transmettre ces renseignements aux services de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aveyron

⇒ REVISION DE L'INDEMNITE DE MAIRE

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été élu 8^{ème} vice-président de Lévézou communauté de communes lors de la séance d'installation du conseil communautaire le 03 avril 2026 et qu'il a reçu des délégations en matière de collecte des déchets par arrêté n°AR 2026-14 du 08 avril 2026. A ce titre il va percevoir une indemnité.

Quand le montant du cumul des indemnités dépasse 50% du plafond annuel de la sécurité sociale (PASS), ces dernières sont soumises à des cotisations salariales et patronales supplémentaires.

La somme totale des indemnités de maire et de vice-président est supérieure à ce seuil de 50% du PASS.

Afin d'éviter à la commune de payer plus de cotisations patronales qu'actuellement, Monsieur le Maire souhaite donc baisser son indemnité de maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De baisser l'indemnité du maire et de fixer le taux à 42.64 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à partir du 1^{er} mai 2026

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- M. NESPOULOUS informe les élus que les rencontres de Comps de France auront lieu cette année dans le Gard le week-end de l'ascension. Les élus sont invités à y participer s'ils le veulent. Mme RUDELLE-HANDOUS fait part de son souhait d'y participer.
- Mme CALMELS parle du fait que le portillon de la salle des fêtes est difficile à fermer. Une affiche sera apposée prochainement pour indiquer que le portail et le portillon doivent rester fermés. Une discussion débute sur une modification du portail pour qu'il puisse s'ouvrir en plusieurs parties. M. FRAYSSIGNES demande s'il ne serait pas envisageable de le changer plutôt que de l'adapter.

Séance levée à 23h28.

Fait à Comps-la -Grand-Ville le 23 mars 2026

Le Maire
Nicolas MASSOL



Le Secrétaire de Séance
Eduard FILISANU




Approuvé à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 03 juin 2026.